



deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



SOLIDARITÉS

Nouveau service de vélo taxi

PAGE 15



ON A AIMÉ

La Fête de la Musique, les 1^{ers} événements à la Chaufferie Huet !

PAGE 18



SPORT

Inscrivez-vous dans les centres municipaux sportifs

PAGE 20

LA CHAUFFERIE HUET

Notre dossier du mois

PAGE 04



PAGE
4

LA CHAUFFERIE HUET OUVERTE

Notre dossier du mois.

PAGE
8

CULTURE ET SORTIES

Vos rendez-vous de l'été

PAGE
15

SOLIDARITÉS

Maintien à domicile : de nouvelles aides

PAGE
18

ON A AIMÉ

La fête de la Musique, la Chaufferie Huet...

PAGE
22

INFOS PRATIQUES

Opération Tranquillité Vacances, infos canicule...

ACTUS CITÉS

La vaccination se poursuit cet été



PAGE
10

TOUTES GÉNÉRATIONS

Organisation de la rentrée scolaire



PAGE
12

CADRE DE VILLE

Participez à la réflexion
pour le projet de ferme urbaine



PAGE
14

ON A AIMÉ

L'opération "Couleurs Cafés"



PAGE
19



LE MOT DU MAIRE

Comme je l'évoquais le mois dernier, la Chaufferie Huet, ancienne friche industrielle, a débuté sa nouvelle vie d'équipement culturel municipal.

Désormais, les 4 piliers du « Carré Magique Culturel » madeleinois sont posés et bel et bien ancrés sur notre commune : le Millénaire, le Conservatoire de Musique, la Médiathèque et maintenant la Chaufferie Huet.

Dans le mandat municipal qui s'est ouvert il y a un peu plus d'un an, c'est un autre « Carré Magique », écologique celui-là, que nous avons commencé à bâtir.

Un « Carré Magique Ecologique » composé d'une Zone d'Activités Solidaires, d'un Schéma de verdissement, d'un plan de déploiement du photovoltaïque sur les bâtiments municipaux (SOLAMAD) et d'une ferme urbaine.

Souhaitant que la réflexion sur le projet de ferme urbaine soit ouverte et partagée avec les habitants, je vous invite à candidater pour participer à la Commission Extra-Municipale qui sera constituée dans cet objectif (voir page 14)

En recommandant à chacun de faire rimer vacances avec prudence, pour continuer à faire reculer la Covid-19, je vous souhaite un bel été.



Monsieur le Maire, à l'occasion des visites organisées pour les riverains de la Chaufferie Huet. Voir en page 4

Bien cordialement

MAGdeleine - Juillet/Août 2021 - 14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Maëlle DE CONINCK -
Caroline MONTESINOS (Service Communication).
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement
par l'imprimerie Delezenne - Tél : 03 21 20 05 20
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98
Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 99



LA CHAUFFERIE HUET ENTAME SA SECONDE VIE

Nul n'imaginait, lors de sa construction en 1905, les aventures et le devenir de ce bâtiment initialement destiné à simplement accueillir la chaufferie d'une usine textile : ni la famille Huet propriétaire de l'usine, ni les nombreux ouvriers qui y ont travaillé, ni les habitants du quartier aux premières loges de sa reconversion, et encore moins les pigeons qui y avaient élu domicile !

Soucieuse de préserver ce patrimoine industriel, la Ville de La Madeleine en fait l'acquisition en 2010, pour le reconvertir en salle culturelle polyvalente pour en faire le dernier pilier de son "Carré Magique Culturel". Ouverte officiellement le 19 juin dernier, la Chaufferie Huet peut enfin entamer sa nouvelle vie. L'occasion de revenir sur son histoire et de découvrir les événements qui l'animeront ces prochains mois.

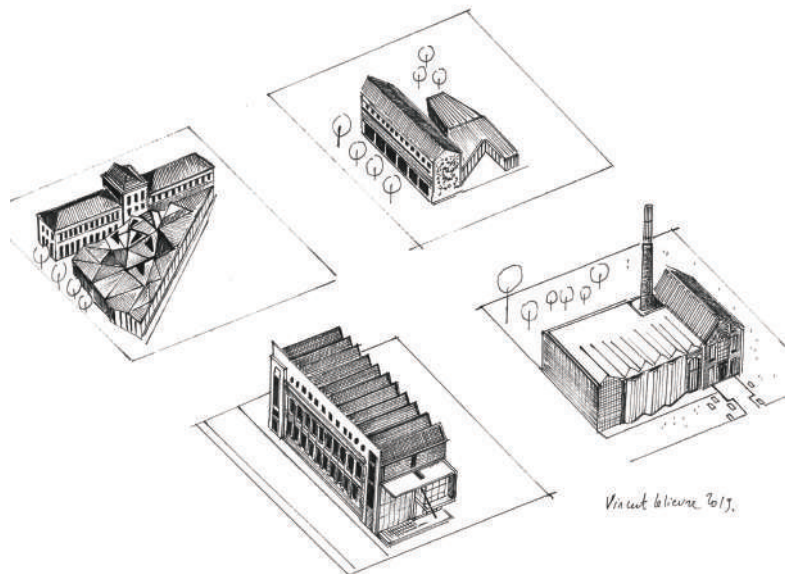
LE "CARRÉ MAGIQUE CULTUREL" AU COMPLET !

Avec l'achèvement de la mue de la Chaufferie Huet en salle municipale culturelle polyvalente, c'est aussi le "Carré Magique Culturel Madeleinois" qui se trouve désormais achevé. Ce projet démarré lors du mandat 2008-2014, visait à développer la pratique culturelle municipale à partir de 4 équipements structurants.

Plutôt que d'envisager la réalisation de travaux neufs, la Municipalité avait fait le choix de valoriser le patrimoine existant, une manière de rendre hommage au passé, à l'histoire de la Ville. Un riche programme culturel s'est alors dessiné sur le territoire madelei-

nois avec :

- > La reconfiguration architecturale du Centre de Culture et d'Animation rebaptisé «Millénaire» (2010).
- > La transformation des anciens bains douches municipaux, hébergeant le CCAS et la Police Municipale, en Médiathèque (2013).
- > La rénovation-extension de l'école de Musique devenue Conservatoire à Rayonnement Communal (2013).
- > Et enfin, la réalisation d'une salle culturelle polyvalente permettant la sauvegarde de la Chaufferie Huet (2021).



L'investissement sur la Chaufferie Huet se monte à **5,7 millions d'euros**, auxquels la Métropole Européenne de Lille et le Département du Nord ont respectivement contribué à hauteur d'**1 million** et de **400 000 euros**.

De 1905 à aujourd'hui... d'usine à salle culturelle municipale...

L'HISTOIRE D'UNE RECONVERSION RÉUSSIE !

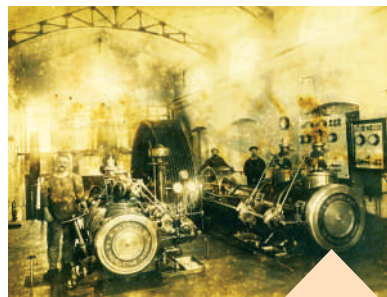
1905 - IMPLANTATION DE L'USINE HUET

Déjà propriétaire d'un grand ensemble textile à Halluin, la famille Huet plante une nouvelle usine spécialisée dans le tissage des toiles damassées, à La Madeleine, dans le quartier Berkem.

À l'exception des fils, les ouvriers de l'usine participent à toutes les opérations qui précèdent la production du textile : apprêt, retordage, bobinage, ourdissage, encollage, tissage, teinture...

Ils confectionnent différents tissus : rayonne (soie artificielle), coutil (toile), satin damassé... nécessaires à la fabrication de nombreux articles : draps, parures, serviettes de table, housses...

Installée entre les rues du Quai et du Pré Catelan, l'usine Huet comporte une blanchisserie, une teinturerie et possède ses propres rues et équipements de service. Les Huet font construire de nombreuses maisons pour loger les ouvriers à proximité. Ainsi, le petit artisanat, les commerces, les estaminets mais aussi les associations se développent et dynamisent le quartier qui vit au rythme de l'usine.



Les chaudières à vapeur au charbon et les générateurs électriques photographiés ici dans les années 1920, occupaient respectivement le rez-de-chaussée et l'étage de la chaufferie de l'usine, devenu désormais espace André Huet.



1988 - L'USINE CESSE SON ACTIVITÉ

L'usine cesse son activité et reste à l'abandon jusqu'à son rachat par le groupe Holder dans les années 1990.

Un supermarché y est installé et une partie des terrains est cédée à la Ville pour créer un parking public de proximité et le square du tissage.

En 2001, les murs d'enceinte de l'usine sont démolis afin d'élargir la rue du Pré Catelan.

2007 - DESTRUCTION DE L'USINE HUET

L'usine de production et sa toiture en sheds sont détruits afin de permettre l'extension du supermarché.

Il ne reste alors que le bâtiment vide de la chaufferie de l'usine qui échappe à la démolition en lien avec la mobilisation de l'association Berkem Label.



Plantation de pieds de tomates et déambulation musicale à la Chaufferie Huet à l'occasion des Beffrois du travail, en 2014. Manifestation organisée chaque année à l'occasion de la fête du travail, qui met à l'honneur les cheminées d'usines des Hauts-de-France.

QUALITÉ ARCHITECTURALE

En 2004, la Municipalité inscrit le bâtiment à l'inventaire du patrimoine architectural et paysager (IPAP), qui reconnaît sa qualité architecturale, étonnante pour un bâtiment qui devait être essentiellement fonctionnel.

“ La conservation des monuments du passé n'est pas une simple question de convenance ou de sentiment (...) Ces monuments ne nous appartiennent pas. Ils appartiennent en partie à ceux qui les ont construits, et en partie à toutes les générations d'hommes qui viendront après nous. ”

Jean Ruskin

Écrivain, poète et peintre britannique du XIX^{ème} siècle

BERKEM, “LA BELLE”

Créée en 1997, l'association “Berkem Label”, association d'habitants du quartier de Berkem, a organisé des rencontres et des ateliers participatifs autour de la Chaufferie Huet : Façad'Art, les Beffrois du travail, des concerts, des plantations...

Renseignements : www.berkemlabel.fr

2010 - LA VILLE ACQUIERT LA CHAUFFERIE HUET

Soucieuse de préserver ce patrimoine industriel et sous le premier mandat de son Maire, Sébastien Leprêtre, la Ville de La Madeleine fait l'acquisition du lieu pour le reconvertir en salle culturelle polyvalente.

En 2011, à l'initiative de la Municipalité, une commission extra-municipale composée d'habitants, d'élus et de personnes qualifiées est constituée.

Un programmiste travaille ensuite sur l'adéquation entre le bâtiment existant et les besoins exprimés.

En 2015, suite à un concours d'architectes lancé par la municipalité, le cabinet T'Kint est missionné pour réhabiliter le bâtiment historique sans le dénaturer. Le projet présenté par le cabinet T'Kint propose un mariage réussi entre l'architecture initiale du bâtiment, respectée, préservée et magnifiée, et une réhabilitation-extension résolument moderne, contemporaine et "design".



2018 - DÉMARRAGE DU CHANTIER DE TRANSFORMATION

Là où le tissage a longtemps régné, c'est un véritable travail de dentelle qui a été réalisé durant plus de 2 ans de travaux.

- Les briques vernissées blanches ont toutes été nettoyées et les briques rouges typiques du Nord ont été rejointoyées.
- La cheminée, de 34 mètres aujourd'hui, a été quasiment reconstruite en totalité, et surmontée d'une structure métallique qui en accentue la fonction signal.
- 52 prémurs réalisés sur mesure ont été soulevés, posés et imbriqués, un à un, pour former l'extension du bâtiment, dont la matrice extérieure ressemble à un capitonnage qui rappelle la vocation première du site.
- Les menuiseries des baies vitrées ont été réalisées à l'identique de leur version originale.
- Le pont roulant dans le hall d'entrée a été conservé et valorisé.
- Une structure en verre est venue subtilement épouser le bâtiment existant pour mieux le révéler.
- La scène modulable de 8m x 12m est installée, ainsi que les 208 places assises rétractables.



DÉCOUVREZ, SUR LE SITE INTERNET DE LA CHAUFFERIE HUET, LA VIDÉO DE SA TRANSFORMATION : [HTTPS://CHAUFFERIEHUET.VILLE-LAMADELEINE.FR](https://chaufferiehuet.ville-lamadeleine.fr)

Place maintenant à **LA CULTURE !**



Après deux années de travaux perturbées par la découverte d'un réseau souterrain, des intempéries, la période de confinement et les contraintes sanitaires qui en ont découlé, la Chaufferie Huet, nouvelle salle culturelle madeleinoise, peut enfin entamer sa nouvelle vie !

Ouverte officiellement le 19 juin dernier, par Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, Violette Massiet-Zielinski, Adjointe à la culture et Marguerite Chassaing, alors Conseillère Départementale, la Chaufferie Huet s'inscrit dans trois dimensions : historique, patrimoniale et culturelle.

"Regarder la Chaufferie Huet, c'est inmanquablement replonger dans l'histoire industrielle de notre commune, c'est se souvenir de cette époque où l'industrie textile fit la réputation et l'expansion démographique et urbaine de la Ville", explique Monsieur le Maire, "à présent, le rôle de la Chaufferie Huet sera de proposer une programmation culturelle éclectique, familiale et populaire, résolument accessible à tous les publics".

Témoignage concret de son enracinement à La Madeleine, les espaces situés au sein même de la Chaufferie Huet portent les noms de Madeleinois ayant pour dénominateur commun d'être tous des femmes et des hommes de culture : la poétesse Andrée Brunin, l'acteur Jacques Dacquine, le cinéaste Jean-Daniel Pollet, et les anciens Adjointes à la culture Jacques et Hélène Bels.

2021... ET POUR LES ANNÉES À VENIR : DES RENDEZ-VOUS CULTURELS !

Dans le cadre d'une opération portes-ouvertes, des visites de la Chaufferie Huet ont été organisées pour permettre aux Madeleinois de découvrir leur nouvel équipement culturel, et les artistes madeleinois invités à exposer leurs œuvres sur les murs de ce nouvel écrin.

La prochaine saison culturelle débutera dès septembre prochain. En attendant de recevoir toute la programmation dans vos boîtes aux lettres, à la rentrée, découvrez déjà les premiers rendez-vous culturels qui vous sont proposés !

LES UKULÉLÉBOBOYS !

Ils sont légendaires, ils sont deux, ils sont frères, ils sont mexicains et ils occuperont la scène de la Chaufferie Huet, le samedi 11 septembre prochain ! Sancho et Diego, mariachis de père en fils depuis des générations dégagent le ukulélé pour que mordent la poussière ceux qui se trouvent sur leur chemin. Personne ne leur résiste, ni Led Zep, ni Joe Dassin, ni Donna Summer. Qu'en sera-t-il de vous ? Redécouvrez des morceaux cultes au son de deux ukulélés, quatre bottes, un sampler et quelques effets. Caramba !

Les Madeleinois inscrits aux ateliers de Ukulélé (voir p.18) assureront la première partie du concert et se produiront sur la scène de leur toute nouvelle salle de spectacles ! Un moment à ne pas rater !



Par la Cie Pop Boy Association



ONE PIANO SHOW par Simon Fache

Après 300 représentations de son spectacle "Pianistologie", devenu malgré lui "le pianiste d'Arthur", Simon Fache aurait pu se reposer sur ses lauriers et son clavier. C'est sous-estimer l'hyperactivité du musicien et son obsession autoreverse pour les airs populaires et la musique classique. Dans ses mains, la sonnerie aux morts s'étire façon jazz, Gloria Gaynor croise Albinoni, le jingle de la SNCF devient presque supportable et l'on réalise soudain que sous le costume du pianiste, il y a un cœur qui bat, et pas que la mesure !

Rendez-vous avec Simon Fache, mardi 21 septembre, à 19h30, à la Chaufferie Huet !

Spectacle Simon Fache et Jacky Matte, par Hempire Scène Logic

RÉSERVEZ VOS PLACES EN LIGNE !

Pour assister aux événements culturels de La Madeleine, rendez-vous sur le site internet de la Ville, pour vous y inscrire gratuitement et simplement ! Vous pouvez aussi contacter le service culturel qui réalisera la réservation pour vous.

Renseignements :
03 20 12 79 98

3 questions à VIOLETTE MASSIET ZIELINSKI, Adjointe à la culture

Qu'est ce que le Carré Magique Culturel ?

Quatre équipements qui sont les piliers de notre politique culturelle et qui nous permettent de proposer des spectacles, des expositions, des concerts, des ateliers de pratique artistique...

Il est composé :

- du Millénaire qui, via le Centre de Culture et d'Animation, propose de multiples activités,
- du Conservatoire de Musique qui reçoit plus de 600 élèves et initie des projets en partenariat avec les écoles de la ville,
- de la Médiathèque Municipale, lieu de culture, mais aussi lieu de vie et

de rencontres, où sont régulièrement organisés événements, manifestations, moments d'échanges (lectures partagées, conférences...), - et enfin de la Chaufferie Huet, salle culturelle polyvalente, qui vient tout juste d'ouvrir ses portes.

Parmi les 4 équipements que compte le Carré Magique Culturel, quelle sera la fonction de la Chaufferie Huet ?

Dans ce "jeu à 4", le rôle de la Chaufferie Huet sera de proposer une programmation culturelle éclectique, familiale et populaire en un mot : une programmation volontairement éloignée de l'intellectualisme et de

l'élitisme, en somme une programmation accessible à tous les publics. C'est un équipement de proximité à rayonnement local que nous avons voulu.

Quels sont les enjeux de la politique culturelle de la Ville ?

Il s'agit de donner aux Madeleinois la possibilité et l'envie de découvrir toute forme de langage artistique, mais aussi le plaisir de créer, imaginer, ressentir, partager des émotions, dans des équipements agréables, fonctionnels, mais surtout ouverts sur la ville et accessibles à tous.



Violette Massiet Zielinski à l'occasion des visites de la Chaufferie Huet

Un été à la page, avec la Médiathèque !



La Médiathèque passe aux horaires d'été !

> Ouverture le mardi, mercredi et vendredi de 14h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

> Fermeture estivale du 17 au 21 août.

> PROFITEZ DES TRANSATS DE LA MÉDIATHÈQUE !

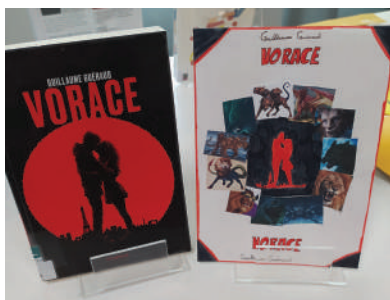
Cet été, venez vous détendre confortablement dans le jardin de la Médiathèque, empruntez un transat ! Avec votre carte d'adhérent en cours de validité, vous pouvez désormais emprunter un ou plusieurs transats pour aller vous prélasser dans le jardin attenant.

Sur la pelouse fleurie, au soleil ou à l'ombre des grands arbres, installez-vous là où vous le souhaitez pour lire, pique-niquer ou papoter !

> UNE FERMETURE ESTIVALE SOUS LE SIGNE DU NETTOYAGE

La Médiathèque sera fermée du 17 au 21 août. Que va-t-il se passer pendant cette pause ? Une grande opération annuelle de nettoyage ! Moquette, baies vitrées, coussins... la médiathèque sera nettoyée et astiquée de fond en comble.

La Médiathèque procédera également à un grand nettoyage numérique. En effet, sensibilisée à « l'écologie numérique », l'équipe organisera en interne une session de nettoyage des dossiers informatiques, ainsi qu'un reclassement soigneux des collections.



Résultats des lauréats du Prix littéraire ado Libre2lire !

La Métropole Européenne de Lille organise chaque année un prix littéraire pour les jeunes de 11-17 ans auquel la Médiathèque participe. Les auteurs sélectionnés ont été dévoilés en ligne le samedi 12 juin : Sylvaine Jaoui pour « Docteur Hope », sélection Ados et Marine Carteron pour « Dix », sélection Ados+. Ces titres sont disponibles au catalogue de la médiathèque, réservez-les sur www.mediathequelamadeleine.fr

Lauréate du prix à l'expression : Violette Barre, élève de 4^{ème} au collège St Jean remporte la 3^{ème} place pour sa production sur le roman « Vorace ». Bravo à elle !

Recyclivre : le partenaire qui récupère les livres !

Depuis 2017, les livres retirés des collections de la Médiathèque sont récupérés par Recyclivre. Revendus sur Internet, un pourcentage de leur vente est reversé à l'association « La Sauvegarde du Nord-Lis avec moi ».

En 2020, 703 € ont été collectés. De cette façon, la Médiathèque s'inscrit dans une démarche de développement durable. Depuis la mise en place du partenariat, ce sont : **70 arbres sauvés, 2 760 000 litres d'eau économisés, 290h d'emploi d'insertion créées et 3908 kg de CO2 économisés.**



Rendez-vous place du marché pour le VIDE-GRENIER !

Le vide-grenier organisé sur la Place du Marché par l'association « Oxygène » est programmé le **dimanche 12 septembre de 8h à 16h** (sous réserve des évolutions des conditions sanitaires).

Vous pouvez encore réserver votre emplacement le 6 septembre dès 18h30 au 96 rue Kléber. Munissez-vous d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Bonnes affaires garanties !



Pour tous renseignements, contactez l'association « Oxygène » au 06 82 07 28 01

Une toile sous les étoiles... Cinéma en plein air !



Rendez-vous incontournable de l'été, la séance de cinéma en plein air se tiendra le vendredi 27 août dans la cour de l'école Rostand. Prenez place dans l'un des transats, confortablement installés devant l'écran géant pour assister à la projection du film « Le Lion », un film de Ludovic Colbeau-Justin avec Dany Boon, Philippe Katerine et Anne Serra en tête d'affiche.

Synopsis : pour l'aider à retrouver sa fiancée disparue, Romain, médecin en hôpital psychiatrique n'a d'autre choix que de faire évader l'un de ses patients Léo Milan, qui prétend être un agent secret... Mais Romain n'est pas tout à fait sûr d'avoir fait le bon choix, Léo dit « le Lion » est-il vraiment un agent secret ou simplement un gros mythe ?

PROJECTION EN PLEIN AIR : « LE LION » : vendredi 27 août à 21h30 (ouverture des portes à 21h), dans la cour de l'école Rostand. Gratuit. Sur place : pop corn, boissons, cafés, sucreries... Sous conditions de l'évolution de la condition sanitaire et dans le respect des gestes barrières.

DÉCOUVREZ LES ASSOCIATIONS MADELEINOISES VIA LE FORUM EN LIGNE

L'amélioration progressive de la situation sanitaire devrait permettre aux associations de reprendre leurs activités à la rentrée de septembre, après des mois d'arrêts ou d'activités réduites.

Le contexte ne permet en effet pas la tenue du traditionnel Village des associations ayant lieu tous les deux ans. Pour permettre aux associations madeleinoises de se faire connaître et de vous partager leurs activités, la Ville de La Madeleine vous propose le forum des associations numériques.

Rendez-vous sur le site internet dédié > www.vie-associative.ville-lamadeleine.fr

Agenda de la rentrée

« Ma Deûle et moi »

Après une 1^{ère} édition réussie, l'animation « Ma Deûle et Moi » devait être reconduite le dimanche 6 juin mais n'a pas pu se tenir en raison du contexte sanitaire. Pour découvrir ou redécouvrir les bords de Deûle madeleinois et leur donner un air de fête, la Ville de La Madeleine vous donne rendez-vous le **dimanche 12 septembre de 10h à 18h**.

Au programme des festivités :

- > Animations nautiques pour toute la famille : pédalos, barques sur l'eau, kayaks... raviront petits et grands.
- > « Pêche aux canards » et autres animations organisées par le Rotary Club de La Madeleine et l'association Berkem Label.



Journées du patrimoine et « Parcs en fête »

Les 38^{ème} journées européennes du patrimoine auront lieu le **18 et 19 septembre**, sur la thématique « Patrimoine pour tous ».

L'animation « Parc en fête » le **19 septembre**, viendra compléter l'événement.

Venez dénicher quelques instants suspendus au milieu des arbres et du vent dans les parcs Madeleinois. Ouvrez les yeux, les oreilles, partez à la recherche des numéros de cirque et laissez les surprises vous traverser.

Plus d'infos sur ces événements dans notre prochaine édition et sur le site internet de la Ville.
Contact du service culture : service-culture@ville-lamadeleine.fr / 03 20 12 79 98

LES SORTIES DU CAFÉ

Le Comité des Aînés Fêtes et Animations organise des sorties et séjours à destination des seniors madeleinois :

- Jeudi 9 septembre : journée à Compiègne, sa forêt, sa mémoire.
- Du samedi 9 au 15 octobre : séjour dans le Finistère, à l'Hôtel-Club Ker-Beuz à Trégarvan.
- Le spectacle son et lumières « Le Souffle de la Terre » initialement prévu le 2 septembre 2021 est reporté en septembre 2022.
- Les inscriptions pour recevoir les colis de Noël se tiendront du 1^{er} au 31 octobre, les mercredis de 10h à 11h30, les vendredis de 15h à 17h et les samedis de 15h à 16h30, au foyer Dufour (177 rue du Général de Gaulle). L'ensemble des madeleinois âgés de 70 ans et plus doivent désormais s'inscrire chaque année et fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi qu'une pièce d'identité.

Renseignements et inscriptions auprès de Christian Leignel au 06 71 77 10 66

Vacances d'été : pensez à votre passeport et votre carte d'identité !

Vous prévoyez de partir en vacances ? Vous envisagez de voyager ? **Pensez à anticiper vos démarches de première demande ou de renouvellement de passeport et de carte d'identité !**

> Prise de rendez-vous

Les démarches s'effectuent uniquement sur rendez-vous avec le service État Civil. La prise de rendez-vous se fait sur le site internet de la Ville : > www.ville-lamadeleine.fr, rubrique «Mes démarches», ou par téléphone au 03 20 12 79 77.

> Délais

Le délai actuel pour obtenir une date est d'environ 1 mois et demi. Comptez ensuite un mois (période variable) pour récupérer votre titre, si

le dossier est complet et conforme. **Il n'y a pas de procédure d'urgence.**

À NOTER : en cas de déplacements à l'étranger, la majorité des pays (même certains pays limitrophes) n'acceptent pas les cartes d'identité dont la validité a été prolongée de 5 ans.

Il est prudent avant tout voyage de se renseigner sur les sites internet > diplomatie.gouv.fr > service-public.fr



Nouvelles cartes d'identité

Les nouvelles carte d'identité au format « carte de crédit », biométriques et très sécurisées sont disponibles depuis le 17 mai dans les Hauts-de-France.

BON À SAVOIR

- Prévues par un règlement européen de juin 2019, cette nouvelle carte d'identité sera obligatoire dans tous les États de l'Union Européenne, à compter du 2 août. Aucune ancienne carte ne pourra être délivrée à partir de cette date.

- D'un format carte de crédit, le

nouveau titre est doté d'un composant électronique qui contient les informations suivantes : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, photo et empreintes digitales.

- La nouvelle carte contient également l'adresse postale. Deux adresses sont indiquées pour les enfants en garde partagée.



La vaccination se poursuit au centre pluricommunal

Depuis le 22 mars, l'hippodrome de Marcq-en-Barœul s'est transformé en centre de vaccination pluricommunal, suite à l'association des Villes de La Madeleine, Mouvaux, Marcq-en-Barœul, Saint-André-lez-Lille, Wambrechies, Bondues, et Marquette. Les 7 communes associées gèrent ensemble sa tenue et son organisation.

> Qu'en est-il de la limite d'âge pour se faire vacciner ?

La vaccination est ouverte au plus de 18 ans sans comorbidité depuis le 31 mai. Les adolescents âgés de 12 à 17 ans peuvent également se faire vacciner depuis le 15 juin.

Ces derniers doivent présenter une pièce d'identité ainsi que l'autorisation parentale téléchargeable sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé, complétée.

> Comment s'inscrire pour se faire vacciner ?

Les inscriptions se font depuis la plateforme Doctolib. > www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/marcq-en-baroeul

> Le service de transport pour les aînés est-il toujours d'actualité ?

La Ville propose toujours un accompagnement aux personnes âgées qui souhaitent être vaccinées mais

ne disposent pas de solutions de transport. Contact : service aînés au 03 20 12 21 62.

La Ville recherche des bénévoles pour participer à la tenue du centre cet été. Si vous êtes intéressés, prenez contact avec Stéphanie Lemaire au 03 20 12 79 79.

Les infirmiers et médecins qui souhaitent participer sont également appelés à prendre contact



VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Vendredi 16 juillet

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

Mardi 31 août

Permanence de M. le Maire

De 17h à 19h en Mairie, dans le respect des gestes barrières (port du masque - pas plus d'une personne par échange - temps de passage raccourci).

Mercredi 13 octobre

Conseil municipal

À 18h15 salle du Conseil en Mairie. Retransmission en direct sur le site internet de la Ville.

Samedi 7 août

Chantier citoyen

À 9h, rendez-vous à l'angle de la rue de Paris et de la rue Faidherbe, pour un atelier jardinage.

Samedi 11 septembre

Balade urbaine dans le quartier du Pré-Catelan

À 9h, rendez-vous au 95 rue du Pré Catelan.

RÉSULTATS DES DERNIÈRES ÉLECTIONS À LA MADELEINE

Régionales

	PREMIER TOUR	SECOND TOUR
Inscrits	15 148	15 150
Votants	4 909	5 022
Abstentions	10 239	10 128
Blancs	73	98
Nuls	31	49
Exprimés	4 805	4 875

PREMIER TOUR

• Une région fière forte et rassemblée - José EVRARD 60 voix = 1,25 %

• Lutte ouvrière - faire entendre le camp des travailleurs - Eric PECQUEUR - 100 voix = 2,08 %

• Une région qui vous protège avec Sébastien CHENU - 513 voix = 10,68 %

• Pour le climat, pour l'emploi avec Karima DELLI. Union de la gauche et des écologistes - 1 464 voix = 30,47 %

• Se battre pour vous - Xavier BERTRAND - 1 919 voix = 39,94 %

• Face à l'inefficacité de l'Etat, une seule solution : une France fédérale ! - Audric ALEXANDRE - 29 voix = 0,60 %

• Hauts-de-France unis - Laurent PIETRASZEWSKI - 720 voix = 14,98 %

SECOND TOUR

• Une région qui vous protège avec Sébastien CHENU - 544 voix = 11,16 %

• Pour le climat, pour l'emploi avec Karima DELLI. Union de la gauche et des écologistes - 1 740 voix = 35,69 %

• Se battre pour vous - Xavier BERTRAND - 2 591 voix = 53,15 %

Départementales

	PREMIER TOUR	SECOND TOUR
Inscrits	15 148	15 150
Votants	4 938	5 026
Abstentions	10 210	10 124
Blancs	66	116
Nuls	41	61
Exprimés	4 831	4 849

PREMIER TOUR

• Sébastien LEPRÊTRE et Elisabeth MASSE - 2 555 votes = 52,89 %

• Audrey REGNAULD et Jean WALLON - 488 votes = 10,10 %

• Henri DUSAUTOIS et Carole LECLERCQ - 441 votes = 9,13 %

• Maroin AL-DANDACHI et Belinda TAILLIEZ - 1 347 votes = 27,88 %

SECOND TOUR

• Sébastien LEPRÊTRE et Elisabeth MASSE - 3 114 votes = 64,22 %

• Maroin AL-DANDACHI et Belinda TAILLIEZ - 1 735 votes = 35,78 %

Retrouvez également les résultats sur le site internet de la Ville
> www.ville-lamadeleine.fr

Réouverture de la BOÎTE À DONNS

Donnez une seconde vie à vos objets réutilisables et favorisez le zéro déchet avec la boîte à dons !

Installée en 2017 face à la Mairie (près de la fontaine), la boîte à dons a dû être fermée en raison de la crise sanitaire. Rénovée récemment, elle est de nouveau fonctionnelle depuis le début du mois de juillet.

Livres, jouets, vaisselle, vêtements,

petit électroménager... (peu volumineux et en bon état), déposez-y ce qui ne vous sert plus et prenez ce dont vous avez besoin ou envie. Avec ce système qui favorise la récupération, vous faites des heureux et vous vous faites plaisir. Vous savez ce que vous venez déposer, mais vous ne savez pas avec quoi vous repartirez !



HORAIRES ESTIVAUX des services municipaux

Les permanences du samedi matin de l'accueil et de l'État Civil n'auront pas lieu du samedi 17 juillet au samedi 21 août 2021 (inclus).

Les permanences du samedi matin reprendront le samedi 28 août.



Notre magazine municipal est distribué pour la dernière fois par un prestataire extérieur. Dès le mois de septembre, les agents municipaux prendront le relais pour assurer sa distribution dans vos boîtes aux lettres. Plus d'informations dans notre prochaine édition de septembre.

Organisation et modalités des services périscolaires

Le retour sur les bancs de l'école aura lieu le jeudi 2 septembre. En attendant, pour profiter pleinement de l'été et vivre une rentrée sereine, l'heure est à l'organisation !

Dans chaque école publique de la Ville, des accueils périscolaires sont proposés aux élèves :

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU MATIN ET DU SOIR

> En maternelle :
- Le matin de 7h30 à 8h30
- Le soir de 16h40 à 18h30

> En élémentaire :
- Le matin de 7h30 à 8h20
- Le soir de 17h30 à 18h30

Un service d'étude surveillée est organisé en école élémentaire de 16h30 à 17h30.

SERVICE DE CANTINE

Le service de cantine est ouvert à tous les élèves et a lieu dans la salle de restauration des écoles maternelles.

Les élèves des écoles élémentaires

sont accueillis :

> école Kléber et Rostand : au restaurant Kléber.

> école Victor Hugo et Louise de Bettignies : dans la salle de restauration de chaque établissement.

La réservation des services de cantine, d'étude, d'accueil périscolaire du matin et du soir est vivement recommandée (tarif réservé minoré de 6%). Elle peut être modifiée jusqu'à la veille 14h sur le portail famille ou auprès du service Famille-Enfance-Ecoles de la Ville. Si la réservation n'a pas été réalisée, l'enfant pourra fréquenter ces services dans la mesure où les responsables légaux (ou l'enfant en élémentaire) en auront informé le personnel municipal le jour même avant 9h.

ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI

La Ville propose 5 accueils de loisirs : écoles Gaston Leclercq, Du Moulin Alphonse Daudet et Gustave Courbet, pour les enfants scolarisés en école

maternelle, écoles Victor Hugo et Kléber pour les enfants scolarisés en école élémentaire. Les réservations via le portail famille ou à la Mairie sont obligatoires.

Plusieurs formules sont possibles concernant les réservations :

- mercredi matin seul
- mercredi matin + repas
- Journée sans repas
- Journée avec repas
- Après-midi seul.

La réservation repas + après-midi n'est pas autorisée.

Les réservations peuvent être modifiées jusqu'à 48h avant la prestation (le lundi à 14h). Un accueil réveil de 7h30 à 9h ainsi qu'un accueil détente le soir de 17h à 18h30 sont proposés sans réservation préalable.

Un guide sur les modalités de fonctionnement de ces accueils sera disponible à la rentrée auprès des référents périscolaires dans chaque école.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

Le service Famille, Enfance, Écoles est à votre écoute pour vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches

> 03 20 12 79 79 / service-famille@ville-lamadeleine.fr

Une question précise concernant les modalités de paiement ? Contactez le service de la Régie

> 03 20 12 79 79 / service-regie@ville-lamadeleine.fr



BAC et BREVET en poche mention Très Bien ? Soyez récompensés !

Les résultats du baccalauréat et du brevet sont tombés. Félicitations à tous les heureux diplômés qui peuvent maintenant profiter de leur été... avant de s'envoler vers de nouvelles aventures !

Afin de récompenser les jeunes et les encourager dans la réussite de leurs études, la Ville met en place cette année encore le dispositif des « Lauréats de la Jeunesse Madeleinoise ».

Les Madeleinois diplômés du brevet des collèges et du baccalauréat avec la mention très bien sont récompensés d'un chèque culture d'une valeur de 50€.

Pour le recevoir, inscrivez-vous auprès du Point Information Jeunesse jusqu'au 27 août 2021 (03 28 52 66 90)

Munissez-vous d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ainsi que d'un justificatif de votre mention très bien. Le chèque culture vous sera remis à la rentrée.



Remise des « Lauréats de la Jeunesse Madeleinoise » en 2019

Aides et bons plans toutes l'année avec la carte GÉNÉRATION #HDF

Depuis le 23 juin, les lycéens et apprentis des Hauts-de-France peuvent commander leur carte Génération #HDF. Gratuit, ce dispositif permet de bénéficier d'une aide pour l'acquisition des manuels scolaires, des équipements nécessaires à la scolarité et l'apprentissage, ainsi que de bons plans pour les loisirs.

Les avantages sont notamment :

- > Pour les lycéens des filières générales, technologiques et professionnelles.

- 100€ pour la 1^{ère} année et 55€ les années suivantes.

- > Pour les apprentis :
- 200€ à leur entrée en 1^{ère} année de cycle de formation.

Tous les 15/25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les apprentis) peuvent bénéficier de bons plans toute l'année dans les domaines du spectacle, de la culture, du sport, de la citoyenneté, du tourisme et du loisir.

Inscriptions et informations sur generation.hautsdefrance.fr



LA RENTRÉE, c'est aussi pour les aînés !

Cette année, en raison de l'épidémie de Covid-19 et afin de protéger nos aînés, les activités sportives et de loisirs qui leur sont consacrées n'ont pas pu se tenir comme à leur habitude.

En cette fin d'année scolaire, l'amélioration de la situation sanitaire permet une reprise progressive des animations municipales.

Le tai-chi, l'atelier mémoire, le tricot, le jardinage, la gym et la marche dynamique pourront ainsi reprendre dès le mois de septembre (sous conditions de l'évolution du contexte sanitaire).

> **Les inscriptions se feront à la salle Moulin les 2 et 3 septembre de 8h30 à 11h30, puis à la mairie dès le 6 septembre.**

Vous devrez vous munir :

- Du coupon ci-dessous complété, daté et signé (seule la partie sur fond blanc est à remplir).

- De la carte pass'sénior ou d'une pièce d'identité, ainsi que d'un justificatif de domicile.

- D'un certificat médical datant de moins de 3 mois, précisant la ou les activités sportives pour lesquelles vous souhaitez vous inscrire.

Le port du masque et le respect des gestes barrières seront obligatoires lors des inscriptions.



Pour tout renseignement, contactez le service aînés au 03 20 12 21 62 ou service-aines@ville-lamadeleine.fr

Pensez à renouveler votre carte «pass'sénior» ! Il vous suffit de vous rendre au service des aînés de la Mairie, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une photo d'identité en couleurs.

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS AÎNÉS 2021-2022

N° CARTE PASS'SENIOR :

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION / Date :/...../..... Heure :h.....

ACTIVITÉS SPORTIVES :

Tai-chi

Navette : Oui / Non

Groupe 1 2 3

Gym séniors

Navette : Oui / Non

Groupe 1 2

Marche dynamique*

(1) 14h > 17h (2)

Marche nordique*

ACTIVITÉS DE LOISIRS :

Atelier mémoire

Navette : Oui / Non

Groupe 1 2 3 4

Atelier tricot

Jardin pédagogique

Monsieur / Madame NOM : Prénom

Date de naissance : / /

Adresse : 591 10 LA MADELEINE

Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../..... Recevoir SMS : OUI / NON

Adresse mail :@.....

Renseignements médicaux :

Personne à prévenir en cas d'urgence : NOM : Prénom :

Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../.....

Coupon à remettre au service aînés accompagné de : La carte pass'sénior ou la pièce d'identité et un justificatif de domicile Un certificat médical de moins de 3 mois concernant la ou les activités sportives précisées.

J'atteste avoir pris connaissance de l'organisation générale des séances et du règlement distribué le jour des inscriptions.

Fait à : Le :/...../..... Signature :

CADRE DE VILLE



Participez à la réflexion sur le projet de FERME URBAINE

La Municipalité a pour projet l'implantation d'une ferme urbaine sur la partie nord du SILILAM, dans le cadre du "carré magique écologique" madeleinois.

Afin de mener à bien ce projet, la Ville de La Madeleine a proposé à la Ville de Lille le rachat d'une parcelle d'une superficie de 10000 m². En effet, la Ville de Lille est propriétaire d'environ 95% de l'ancienne emprise foncière du SILILAM, soit 66 000 m².

Afin d'alimenter la réflexion à l'amont de ce projet, les habitants sont invités à participer à la Commission Extra-Municipale qui se réunira pendant six mois.

Vous souhaitez partager votre vision d'une ferme urbaine ? Vous êtes sensible à la question de l'agriculture urbaine ? Vous avez des idées sur ce sujet ? Candidatez pour faire partie de la CEM, instance de participation et contribuez à ce projet écologique innovant.

Envoyez votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation à :
**Commission
extra-Municipale – Ferme Urbaine
160, rue de Gaulle – 59110 La
Madeleine.**

Avant le 30 septembre 2021

INFOS TRAVAUX

> RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Le groupe Edouard Denis a débuté une opération immobilière rue du Général de Gaulle / place de la Gare. Après la phase de démolition, la construction permettra l'émergence d'un immeuble regroupant 42 logements dont 13 locaux sociaux. Des places de stationnement en sous-sol seront affectées à l'opération, ainsi que 63 m² de stationnement dédiés aux vélos. 472 m² d'espaces verts répartis en deux jardins seront intégrés (un jardin haut visible de la rue du Général de Gaulle et un jardin en contrebas), des carrés potagers viendront agrémenter ces espaces verts.



> EXTENSION DU LYCÉE VALENTINE LABBÉ

Portés par la Région Hauts de France, les travaux du lycée Valentine Labbé entraîneront la démolition d'anciens bâtiments et permettront la création d'une extension de 5977 m². Le nouveau bâtiment dont la façade donnera rue Paul Doumer sera dédié à l'enseignement des sciences (création de laboratoires). Le site sera végétalisé et accueillera plusieurs arbres encerclant le bâtiment côté cour. Afin de permettre l'exécution du chantier par la société NFC, des dispositions spécifiques seront mises en application : > jusqu'au 31 décembre 2021, le stationnement sera interdit sur 3 places de stationnement situées à côté de l'entrée de l'établissement avenue Germaine. > Le chantier dans sa partie longeant la rue Paul Doumer sera clôturé et fermé par la pose de barrières. > Du 1^{er} septembre au 31 décembre, 112 m² de trottoir seront occupés. Le chantier se poursuivra sur l'année 2022.

> VERS LA FIN DES TRAVAUX RUE ROGER SALENGRO

Depuis le 29 mars, La société EIFFAGE mandatée par la MEL a entrepris des travaux de réaménagement de l'ensemble de la voirie rue Roger Salengro (trottoir, chaussée, stationnement, arrêt de bus...). Les différentes phases ont permis la réfection des trottoirs, le réaménagement de l'entrée de certaines rues, la création de fosses de végétalisation... La phase 4, concernant le tronçon quai du Halage se terminera fin juillet. Suivra alors la remise en état des tapis les 15 premiers jours d'août, finalisée par les différents marquages au sol. La restitution de la rue rénovée sera effective pour la rentrée de septembre.

> TRAVAUX SOURCEO RUE DU DOCTEUR LEGAY

Depuis le 28 juin et pour 14 semaines, la société AXEO mandatée par SOURCEO a entrepris des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de la rue du Docteur Legay. Une base vie pour les ouvriers est installée avenue Simone. Pour permettre de mener à bien les travaux, une déviation est mise en place et le stationnement interdit. Les travaux se dérouleront en 3 phases. > Phase 1 : entre la rue Faidherbe et l'avenue Simone. > Phase 2 : place Massenet et amorce rue de Paris. > Phase 3 : entre l'avenue Simone et la place Massenet. Les rues sont libérées à la circulation le soir, selon le déroulement du chantier.

> REMISE EN CONFORMITÉ DU RÉSEAU DE GAZ AVENUE DES FLEURS

Jusqu'au 30 juillet, la société SLTP, mandatée par GRDF, procède à une remise en conformité du réseau de gaz avenue des fleurs / angle rue Faidherbe. Pendant toute la durée du chantier, un rétrécissement de la chaussée et une neutralisation de stationnement seront mis en place afin de permettre l'exécution des travaux.

Renseignements : service urbanisme / 03 20 12 79 82 / service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr

Nouveau service de **vélo-taxi**, **gratuit pour les aînés !**

Une course à faire ? Besoin d'un moyen de transport pour vous rendre au cimetière ou au marché le vendredi ? **Dans le cadre de son plan communal contre la pollution aux particules fines et son plan de déplacements doux, la Ville de La Madeleine met à disposition des plus de 60 ans un service de vélo taxi gratuit, à partir du 16 juillet.**

À qui est destiné ce dispositif ?
Ce service est réservé et offert aux Madeleinois de plus de 60 ans.

Comment réserver son vélo-taxi ?
Les réservations se font du lundi au vendredi de 9h à 17h au 06 24 16 08 18. **Le vélo-taxi circule les mercredis et vendredis matin de 8h à 12h**, vous pouvez donc réserver un créneau ces jours et horaires pour un service en porte-à-porte. Si vous croisez le vélo-taxi vide, il est

également possible de le solliciter.

Quelles sont les conditions ?

Les adresses de départ et d'arrivée doivent se situer à La Madeleine (nouveau cimetière et jardins familiaux inclus). Il est possible de se rendre à l'hôpital de la Louvière et la clinique Ambroise Paré à Marcq-en-Barœul.

Y a-t-il une procédure spécifique relative au contexte sanitaire ?

Le chauffeur est équipé d'un masque et séparé par une distance d'1,3 m des passagers, ainsi que par une bâche. Tous sont à l'air libre mais protégés en cas de pluie. Chaque vélo-taxi dispose d'un spray désinfectant et de gel hydroalcoolique proposé systématiquement. Le chauffeur désinfecte l'espace passager entre chaque trajet.



Le vélo-taxi est un moyen de transport écologique, sécurisé et économique permettant de favoriser l'usage des mobilités douces, plus particulièrement sur des trajets de faibles distances.

Maintien à domicile : de nouvelles aides

La dernière Analyse des Besoins Sociaux a révélé l'inquiétude de nombreuses personnes âgées relatives aux démarches qu'elles ont à effectuer et aux coûts à payer pour adapter leur logement.

Lorsque la perte d'autonomie survient, ces dernières sont ainsi généralement contraintes de quitter leur foyer dans l'urgence pour un mode d'hébergement collectif.

Le CCAS a mené une réflexion concernant l'amélioration de l'habitat des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. L'organisme communal s'est mis en relation avec l'association Hacavie qui propose gratuitement aux personnes concernées, un accompagnement complet pour l'adaptation de leur logement.

Suite à la réflexion menée, une action d'aide au maintien à domicile a été délibérée. Son objectif est

d'aider les personnes âgées et les personnes en situation de handicap à anticiper leur perte d'autonomie et à favoriser le maintien à domicile via deux axes principaux.

> Action de conseil ou élaboration d'un diagnostic

Le premier objectif est de donner la possibilité à tous les Madeleinois justifiant d'une perte d'autonomie de par leur âge (plus de 60 ans) ou leur handicap et qui ne répondent pas aux conditions d'accompagnement d'Hacavie, de pouvoir bénéficier de l'expertise d'un ergothérapeute. Ce dernier intervient en qualité de conseil et réalisera un diagnostic concernant le réaménagement du logement. Une convention avec Hacavie a par ailleurs été signée et permet le financement de l'expertise du professionnel.

> Aide au financement du reste à charge

Il s'agit d'aider les Madeleinois concernés à financer tout ou une partie du reste à charge des travaux d'amélioration d'habitat une fois les aides des organismes compétents reçues.

Renseignements auprès du CCAS
1 rue des Gantois
03 20 51 16 98



L'ASSOCIATION « RÊVES » RECHERCHE DES BÉNÉVOLES !

« RÊVES » est un magasin solidaire dont la vocation est notamment d'aider les Madeleinois les plus "démunis" par une aide alimentaire de qualité à prix réduits et par l'organisation de divers ateliers. Vous souhaitez vous engager et apporter votre contribution en offrant de votre temps, de votre expérience et de vos compétences ? Vous avez le sens du contact ainsi qu'une forte sensibilité pour les autres ? Rejoignez l'équipe de bénévoles de RÊVES !

<http://www.reveslamadeleine.fr>
Contact : Lilia Fraouti
ass.reveslamadeleine@gmail.com

Avec « la friche à vélo », le vélo, c'est aussi quelque chose qu'on partage !

Tout roule pour « la friche à vélo » qui vient de s'installer rue Jeanne Maillotte ! À la fois magasin et atelier vélo, l'établissement propose tout le nécessaire pour entretenir et accessoriser votre vélo et propose à la vente des bicyclettes rénovées.

Cycliste depuis 10 ans, Nadège a acheté son premier vélo d'occasion sur internet, qu'elle a elle-même restauré. La jeune femme a alors un véritable coup de cœur pour les vélos anciens. Très vite, c'est 2, puis 3, puis 4 vélos... qui s'accumulent dans sa cave et qu'elle bricole ! Vincent est un ancien moniteur d'auto-école et motard. La pédagogie et la mécanique ça le connaît ! Arrivé à un tournant de sa vie professionnelle, il souhaite se recentrer vers une mobilité verte et plus douce.

Nadège et Vincent se rencontrent dans le cadre professionnel. Tout deux partagent le même engouement autour du vélo et ont des valeurs

communes, tant au niveau de l'organisation du travail que dans le partage ou la protection de l'environnement. Pour eux le vélo est une liberté, un gain de temps, et bien plus... « Le vélo, c'est la vie ! ». Les deux adeptes de la « bécane » passent alors à la vitesse supérieure et développent leur projet. Recherche de locaux, développement de leur activité, administration, création du site internet, aménagement et installation... Pas le temps d'avoir un coup de pompe !

« La friche à Vélo » vous accueille du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 19h. Suivant la devise « réutiliser plutôt qu'acheter », l'établissement récupère et achète des vélos anciens et les remet en état. Vous souhaitez acquérir un vélo résistant, au style unique et à un prix plus bas que les vélos neufs sur le marché ? Pour sûr, vous y trouverez votre bonheur ! Au-delà de la vente de



Sébastien Lepfèvre, Maire de La Madeleine et Olivier Robin, Adjoint délégué aux commerces et entreprises locales sont venus saluer les deux gérants.

La friche à vélo - 161 rue Jeanne Maillotte
09 52 57 77 54 / contact@lafricheavelo.fr
<https://lafricheavelo.fr> / Facebook / Instagram

vélo, l'établissement promeut la transmission des savoirs. Grâce à un abonnement au jour ou à l'année, vous pourrez entretenir votre bicyclette dans l'ambiance conviviale de l'atelier (bonne humeur garantie !). Vous y trouverez toutes les pièces et outils dont vous aurez besoin, mais aussi tous les conseils nécessaires !

Envie de vous (re)mettre en selle ? Votre vélo a besoin d'une réparation ou d'un petit coup de fraîcheur ? Vous avez le souhait d'apprendre à entretenir votre « bécane » préférée ? Vous connaissez l'adresse !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin de favoriser le développement doux, la Ville vous accompagne dans vos achats de vélos, trottinettes et skateboard en vous apportant une aide financière. La Ville vous aide également à financer l'achat de dispositifs de sécurisation (antivol en U, kit d'éclairage, casque, porte-bébé, remorque...). **Retrouvez toutes les informations et effectuez vos demandes sur le site internet de la Ville dans la rubrique « Mes démarches », « aides municipales », « développement durable ».**

Entreprises, profitez d'un accompagnement gratuit avec des bénévoles expérimentés !

Vous êtes chef d'entreprise et vous rencontrez une difficulté ? Vous avez besoin d'être conseillé ? Le Groupement de Prévention Agréé Hauts-de-France, association indépendante ayant l'objectif de « sauver les entreprises et les emplois » vous accompagne gratuitement. Les bénévoles sont d'anciens juges consulaires, chefs d'entreprises, cadres, banquiers... qui sauront vous apporter leur expertise.

Prise de contact

Contactez le 03 28 38 01 61 ou

nord@gpa-hautsdefrance.fr, un bénévole vous rappellera dans les 24h pour convenir d'une 1^{ère} rencontre qui vous permettra d'exposer vos difficultés.

Réalisation d'un audit

Le Groupement de Prévention Agréé (GPA) réalise ensuite un audit pour déterminer la cause de vos problématiques et suggérer des solutions.

Accompagnement d'un bénévole

Une fois l'audit réalisé, un bénévole vous accompagne dans votre

reconstruction ou à défaut dans les démarches à mener auprès du tribunal de commerce. « C'est un accompagnement préventif, adapté et confidentiel auprès des très petites, petites et moyennes entreprises, quel que soit le secteur. Nous avons cette idée de groupement avant la pandémie car cela correspondait à un réel besoin. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui » explique Jacques Timmerman, responsable de l'antenne Lille Métropole et ancien juge consulaire au tribunal de commerce.



www.gpa-hautsdefrance.fr

Afin de se retrouver et retrouver vos cafés, bars et restaurants préférés, la Ville vous offre un café sur présentation du bon de retrait présent dans le magazine de juin. Cette opération « Couleurs Cafés » se déroule jusqu'au 31 juillet. Plus d'infos sur le site internet de la Ville.

VEYS, « Artisan en Or »



Régis George, artisan de la maison Veys, mythique traiteur familial Madeleinois, a reçu pour la 2^{ème} fois le titre « Artisan en Or », le 2 juin dernier. Cette certification délivrée par la Confédération Générale de l'Alimentation de Détail et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, valorise

le savoir-faire artisanal et régional des métiers de « bouche ».

À cette occasion, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Olivier Robin, Adjoint délégué aux commerces et entreprises locales, accompagnés de Rémi Bureau et de Corinne Thomas, Président et Vice-

Présidente de la commission territoriale de Lille, sont venus remettre le label à l'artisan honoré.

Ouverte en 1948 par Jules Veys, c'est en 1998 que Régis George alors chef saucier dans l'hôtellerie de luxe à Bruxelles, rejoint la boucherie charcuterie. Nouveau dirigeant, Régis conserve le nom de l'emblématique institution par respect et affection envers son créateur, « c'est comme un bateau, on ne le débaptise pas ! ». En complément de l'appellation, ce qui n'a pas changé non plus, c'est la qualité de la boucherie-charcuterie qui travaille en circuit court. Depuis son arrivée, l'artisan apporte son savoir-faire et a notamment développé le service traiteur.

La maison Veys propose ainsi une large gamme de produits et de services « 100% fait maison » :

boucherie, charcuterie, cocktails, buffets, réceptions, ainsi que 18 sortes de terrines qui font sa réputation et mettent l'eau à la bouche.

Accueil, conseil, suggestions de plats... autant d'attentions qui font la fidélité de ses habitués. Très attaché au métier d'artisan, Régis est appuyé par une équipe tournée vers sa clientèle qui met un point d'honneur à être disponible.

Tous ont à cœur de vous garantir une qualité irréprochable et ainsi de satisfaire gourmands et gourmets !

Traiteur - Boucherie - Charcuterie VEYS

86 rue du Général de Gaulle
Du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h30 à 19h30.
Le dimanche de 8h à 13h.
Tel : 03 20 31 24 57

Chez « SAISONS - Cave à Manger » Mangez local et de saison !

SAISONS - Cave à Manger

2 place Massenet

Réservations sur saisons-caveamanger.com,
ou 03 20 06 04 20 ou sur place.

De décembre à février, ils ont régalié les habitants de la métropole avec leurs menus en click and collect, cuisinés depuis chez eux. Depuis, Antoine et Pierre ont ouvert leur restaurant à La Madeleine !

Tout a commencé dans les cuisines du Bloempot dans le Vieux Lille, restaurant du chef cuisinier Florent Ladeyn, découvert dans l'émission « Top Chef » en 2013. En cuisine, en salle et jusqu'à la participation à la confection des menus, Antoine et Pierre y travaillent à tous les postes et développent leur polyvalence et créativité. D'abord collègues puis amis, les deux cuisiniers se retrouvent dans les mêmes valeurs du « bien manger » et du recours au local.

Ensemble, ils commencent à imaginer leur propre restaurant. Un projet fou évoqué sur un coin de table, dont ils plaisantent ensemble...et qui finit par devenir réalité !

En décembre 2019 et mars 2020, les cuisiniers rendent successivement leurs tabliers au Bloempot pour se lancer dans leur projet.

Rattrapés par la crise sanitaire, les deux compères reculent l'ouverture de leur restaurant. Mais en attendant, pas question de mettre leurs toques de côté ! Durant le 2^{ème} confinement ils proposent des menus complets qu'ils livrent à domicile dans la métropole lilloise, formule qui connaît un vif succès et leur permet de faire découvrir leur cuisine.

Mettant un point d'honneur à cuisiner des produits locaux cultivés ou élevés de manière responsable, le binôme en profite aussi pour aller à la rencontre des producteurs locaux avec lesquels ils travailleront.

Depuis le 30 juin, « SAISONS - Cave à Manger » est ouvert place Massenet ! L'établissement vous accueille du mardi au samedi midi avec un menu



Pour découvrir la cuisine d'Antoine et Pierre, rendez-vous sur le site Internet saisons-caveamanger.com et sur leur page Facebook et Instagram. Vous aurez l'eau à la bouche !

unique évoluant au fil des saisons et des envies. À votre écoute et plus particulièrement à celle de votre estomac, les plats sont adaptables en fonction des régimes alimentaires ainsi que des intolérances et allergies de chacun.

Le restaurant vous accueille également du jeudi au samedi soir pour vous proposer cette fois un concept d'assiettes à partager, accompagnées d'une carte de vins bio, de bières de microbrasserie et de

jus de fruits de ferme...

Midi et soir, un espace caviste/épicerie vous permettra de retrouver les boissons de la carte à prix caviste ainsi que des produits confectionnés sur place.

Antoine et Pierre vous attendent dans leur chaleureux restaurant et se feront un plaisir de vous faire découvrir leur univers culinaire !

Vos commerçants continuent de vous accueillir pendant les travaux de renouvellement du réseau d'eau de la rue du Docteur Legay. Les commerçants concernés (l'Opus, Cidalia Coiffure, Institut du Square, SAISONS - Cave à Manger et la pharmacie Ulrich) sont toujours accessibles. N'hésitez pas à leur rendre visite !

ON A AIMÉ

1 et 2

Comme l'année dernière, la Ville de La Madeleine vous a proposé de fêter la musique autrement, en l'amenant chez vous et dans les parcs et jardins de la ville ! C'est avec une petite avance sur la date officielle de l'événement que le samedi 19 juin, deux compagnies ont parcouru la ville et ont animé ses rues : « La p'tite Goguette » et « Les garçons de plage ». Le week-end musical s'est conclu en beauté avec un concert d'été de l'Orchestre d'Harmonie dans le beau jardin de « Ma Maison » le dimanche 20 juin.



3 Violette Massiet-Zielinski, adjointe au Maire déléguée aux écoles s'est rendue dans les écoles madeleinoises afin de remettre les livres « Tous Citoyens » ainsi que les « Permis Piétons ». 240 livres ont été distribués aux élèves de CM2 suivant la tradition madeleinoise, avant que les enfants entrent au collège. 250 « Permis Piétons » ont été remis aux écoliers de CE2 et 209 aux élèves de CM1 (qui n'avaient pas pu passer le permis en 2020 en raison du confinement). L'ensemble des CE2 et CM1 ont ainsi été sensibilisés aux dangers encourus par les piétons, suite aux différentes interventions réalisées par les policiers municipaux et leurs instituteurs. Très fiers, les enfants ont aussi reçu un bracelet réfléchissant pour être bien vus.



4 Les aînés de l'EHPAD « Ma maison » ainsi que les enfants des écoles élémentaires ont eu la joie de découvrir les créations des artistes madeleinois, premiers à exposer à la Chaufferie Huet. Dans le cadre du salon des artistes madeleinois, 21 artistes de la ville ont présenté leurs créations 100% locales et originales ! Les visiteurs de l'exposition ont eu également la joie de découvrir la Chaufferie Huet, nouvelle salle culturelle polyvalente.

5 Les apprentis musiciens madeleinois se sont réunis 3 mercredis après-midi à la Médiathèque pour suivre leurs cours de ukulélé. Un dernier atelier se tiendra en septembre pour leur dernière répétition avant qu'ils assurent la 1^{ère} partie du concert des Ukuleleboboy à la Chaufferie Huet le 11 septembre.





6 Laurent Démoncourt, élu à la citoyenneté et aux commerces de la Ville de Divion, accompagné de Sylvie Senave directrice des relations publiques, est venu visiter la ressourcerie épicerie solidaire madeleinoise « RÊVES ». Eryck Ziza adjoint à la solidarité et au logement ainsi que Philippe Boilot, Président de « RÊVES » ont présenté le projet madeleinois né d'une initiative municipale aux deux visiteurs qui souhaitent s'en inspirer pour en créer une au service des habitants de Divion.



7 La Chaufferie Huet a démarré sa nouvelle vie de salle municipale culturelle samedi 26 juin avec le spectacle pour enfants « TOYO ! » de la Compagnie « Les Colporteurs ». Un beau moment artistique, musical et poétique.

8 L'entreprise Enedis a fait appel à l'influenceur journaliste « Gaspard G » afin de réaliser une vidéo de présentation de leurs projets réalisés en tant que distributeur d'électricité, en se centrant sur le projet SOLAMAD, l'un des quatre piliers du Carré Magique écologique madeleinois. À cette occasion Justin Longuenesse, premier adjoint en charge de la transition écologique, de l'urbanisme et des mobilités est passé devant la caméra pour présenter l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des tribunes du stade Carpentier et la démarche d'auto-consommation collective.



9 La Ville de La Madeleine a lancé l'opération « Couleurs cafés » ! Quoi de mieux que de se retrouver et de retrouver nos bars, cafés et restaurants préférés autour d'un bon café ? Bénéficiez d'un café offert par la Municipalité sur présentation du bon de retrait présent dans le magazine de juin (édition précédente) Vous avez jusqu'au 31 juillet pour aller chercher et déguster votre café !



10 En partenariat avec la Ville de La Madeleine, l'association Bicycl'Up a réalisé deux sessions de « vélo-école » en juin. Les Madeleinois souhaitant se remettre en selle et les enfants de 3 à 9 ans rouleurs ont pu profiter de ces ateliers pour acquérir les fondamentaux du cyclisme et apprendre les bases du savoir-rouler ensemble et en ville.



11 Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, est venu rendre visite à Marie-Antoinette Krieger le 15 juin à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire. La pensionnaire de la résidence Georges Delfosse à Marquette-Lez-Lille se décrit comme une Madeleinoise de cœur puisqu'elle y a vécu 99 ans. L'heureuse grand-mère de 6 petits enfants a beaucoup voyagé avec la Ville de La Madeleine où elle avait tous ses amis. La centenaire a passé 8 ans au foyer logement de La Madeleine « La Roseraie » où elle appréciait jouer au scrabble avec les autres résidents et chanter dans la chorale de la maison. Pour sa journée d'anniversaire, la coquette Marie-Antoinette a été mise à l'honneur entourée de tous ses proches venus en nombre pour la fête.



CET ÉTÉ, TOUS À LA PISCINE !



Depuis sa réouverture grâce à la levée progressive des restrictions sanitaires, les amateurs de piscine peuvent de nouveau « nager dans le bonheur ». La piscine est ouverte tout l'été, profitez-en pour vous y rafraîchir !

> STAGES DE NATATION CET ÉTÉ

Les maîtres-nageurs proposent des stages de natation pour les enfants de 5 à 12 ans, du 6 juillet au 27 août. Une prise de rendez-vous à l'accueil de la piscine est obligatoire afin que chaque enfant intéressé soit testé par un maître-nageur et que son niveau soit identifié.

> Pour l'inscription, prévoyez :

- Un certificat médical de moins de 3 mois.
- Une photo d'identité.

- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Attention, seul un dossier complet permettra l'accès aux activités.

> Tarifs

- 4,85€ la séance pour les Madeleinois
- 7,40€ la séance pour les extérieurs.

Les inscriptions se font à la semaine et le paiement à la séance.

Renseignements :

Piscine de la Madeleine
Rue du Général de Gaulle
03 20 55 19 61

piscine@ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr



LA PISCINE PASSE EN MODE ÉTÉ

Dans le cadre de la tenue d'un registre nominatif obligatoire en cette période, la piscine poursuit son système de réservation par créneaux.

Les créneaux d'été sont les suivants :

- > Du mardi au vendredi de 9h à 10h30, de 10h45 à 12h15, de 14h à 15h30, de 15h45 à 17h15 et de 17h30 à 19h.
- > Le samedi de 14h à 15h05, de 15h35 à 16h40.
- > Fermeture le lundi et le dimanche.

UN ÉTÉ À LA DÉCOUVERTE DU TENNIS

Comme chaque été, La Madeleine Tennis Club organise un stage de découverte du tennis, à destination des enfants (dès 6 ans) dont la famille justifie d'une déclaration de revenu non imposable.

Le stage a lieu du 2 au 6 août, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.

Les enfants peuvent rester sur place le midi et apporter leur pique-nique.

Le tarif est de 10€ la semaine.

Inscriptions et renseignements :
La Madeleine Tennis Club
pro.lmtc@ff.fr



À LA RENTRÉE, ON SE MOTIVE !

Inscriptions aux centres sportifs municipaux

À vos marques, prêts, partez... La rentrée sera sportive ! **La municipalité propose de nombreuses activités gratuites encadrées par les éducateurs de la Ville, réservées aux Madeleinois.** Sports de raquettes, de balle, athlétisme, musculation... il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux!

> INSCRIPTIONS AUX LEÇONS DE NATATION - TOUT ÂGE

Les Madeleinois sont prioritaires et pourront s'inscrire **le 1^{er} et 2 septembre aux cours de natation.** L'inscription des non Madeleinois aura lieu le 3 septembre en fonction des places restantes. Un test de niveau doit être réalisé au préalable (sur rendez-vous à l'accueil de la piscine).

Les inscriptions aux activités sportives (hors natation) auront lieu du 6 au 10 septembre, aux horaires et lieux où prendra place

chaque activité tout au long de l'année. L'inscription est également possible toute l'année.

POUR LES 7-10 ANS

- **École de basket :** le mardi de 17h à 18h, complexe Romarin. Inscriptions le mardi 7 septembre.

POUR LES 8-12 ANS

- **Activités multisports :** le mercredi de 9h30 à 10h30 ou de 10h45 à 11h45, complexe Romarin. Inscriptions le mercredi 8 septembre.

- **Initiation à l'athlétisme :** le mercredi de 10h à 12h au stade Carpentier. Inscriptions le mercredi 8 septembre.

POUR LES + DE 16 ANS

- **Activités sportives libre d'accès (football, badminton, musculation...)** : le lundi et mardi de 18h15 à 20h45. Inscriptions le lundi 6 et

mardi 7 septembre.

- **Cours encadrés de remise en forme :** le lundi de 19h30 à 20h30, complexe Romarin. Inscriptions le lundi 6 septembre.

- **Circuit training et parcours running :** le mardi de 18h30 à 19h30, complexe Romarin. Inscriptions le mardi 7 septembre.

POUR LES + DE 18 ANS

- **Gym douce :** le vendredi de 12h15 à 13h15, salle Debeyre, rue Kléber.



Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 11 juin 2020.

“LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS”

TENTATIVE DE DETOURNEMENT ABUSIF
Nous avons récemment lancé le 1^{er} budget participatif madeleinois.

Cette démarche, qui figure dans notre projet municipal 2020-2026, illustre notre conception de la démocratie participative qui doit permettre une expression citoyenne directe, libre et sans filtre.

Cette conception n'est visiblement pas partagée par l'opposition municipale au vu de sa tentative de prise en main des projets des Madeleinois.

Pour nous, les Madeleinois n'ont pas besoin qu'on leur tienne la main pour écrire un projet ou, pire encore, qu'on pense à leur place.

Contrairement à l'opposition municipale, nous croyons à une démocratie participative qui reconnaît à chaque citoyen la capacité de s'impliquer, en toute liberté et en pleine responsabilité, sans mise sous tutelle intellectuelle ou politique.

Une différence de plus avec l'opposition municipale.

TENTATIVE D'ENCADREMENT ABUSIF
Lors du Conseil municipal du mois d'avril, l'opposition a aussi réclamé un "accompagnement professionnel" de la concertation initiée au sein des établis-

sements scolaires madeleinois sur la végétalisation des cours d'écoles.

Comme pour le budget participatif, cette réclamation en dit long sur la conception de la démocratie participative portée par l'opposition.

ARCOLOGIE

Pour faire face aux enjeux du changement climatique, nous voulons accélérer la transition écologique sur le territoire communal.

Pour ce faire, le conseil municipal du mois de juin délibérera sur la promotion concrète de l'«arcologie» dans les projets de constructions et d'aménagements soumis à la Ville. L'arcologie recherche une alliance harmonieuse de l'architecture et de l'écologie et vise également à inscrire la ville de La Madeleine dans une dynamique d'éco-exemplarité à l'échelle de la Métropole Européenne de Lille, et ce au-delà de la stricte application des dispositions réglementaires existantes.

NOUVELLE BRANCHE POUR LE SCHÉMA DE VERDISSEMENT

Le patrimoine arboré présent dans les espaces publics madeleinois constitue un élément essentiel à la qualité du cadre de vie et au bien-être des habi-

tants et concoure aussi à la préservation de la biodiversité en ville et de la qualité de l'air. Les jardins des particuliers et les arbres s'y épanouissant y contribuent également.

C'est pourquoi le Conseil de juin délibérera pour proposer aux habitants de les accompagner dans l'entretien et l'enrichissement de leur patrimoine arboré. Une branche de plus pour le schéma municipal de verdissement.

RÉFLEXION PARTAGÉE SUR LA CRÉATION D'UNE FERME URBAINE

La réalisation du carré magique culturel vient à peine de s'achever avec l'ouverture récente de la Chaufferie Huet que nous sommes déjà mobilisés autour de l'un des engagements majeurs de ce nouveau mandat : le « carré magique écologique » dont le projet de ferme urbaine est l'un des piliers.

Pour alimenter la réflexion en amont de ce projet, il sera proposé au prochain conseil municipal de constituer une commission extra-municipale associant des habitants, selon une méthode co-constructive qui a déjà fait la preuve de son intérêt et de son efficacité sur d'autres projets madeleinois.

PROTÉGEONS CEUX QUI NOUS PROTÈGENT

Parce qu'il est indispensable de protéger celles et ceux qui nous protègent et en l'occurrence nos sapeurs-pompiers, trop souvent victimes d'agressions, il sera proposé au prochain Conseil d'adopter une convention de partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours en vue de sécuriser plus et mieux les interventions des soldats du feu madeleinois.

L'engagement de la municipalité en faveur des Pompiers n'est pas nouveau puisque cette problématique a déjà été prise à bras le corps notamment avec la mise à leur disposition de caméras piétons.

Bel été à toutes et à tous !

**“La Madeleine que nous aimons”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

La qualité de l'air en France est un véritable problème de santé publique. Les études scientifiques de 2018 estimaient à 48 000 décès/an les conséquences de ce fléau. Un article du 02/21 du Figaro Science, basé sur une étude d'Harvard, revoyait à la hausse ce chiffre à 100 000 morts/an. Sur la MEL, le chiffre est de 1 700 morts/an. Au-delà des décès, l'asthme chronique ou autres affections des bronches se font de plus en plus courants.

La Madeleine est particulièrement concernée par ce phénomène. La proximité du grand boulevard et du contournement Nord-Est de Lille en font un spot de pollution métropolitain.

PAROLES, PAROLES, PAROLES

Heureusement, la majorité a lancé en juin 2019 son Plan de Lutte Contre les Particules Fines ! De belles initiatives : « communiquer sur les changements de comportements en matière de déplacements, réduire la vitesse des véhicules, végétaliser les linéaires, nouvelles mesures en faveur de la marche à pied » entre autres... Les voitures roulent-elles moins vite depuis ? Est-il plus facile de se déplacer à pied ? La végétation a-t-elle explosé à La Madeleine ?

ENCORE DES MOTS, TOUJOURS DES MOTS, LES MEMES MOTS

Où sont les résultats ? Quel est le bilan

de ce Plan de lutte instauré depuis 2019 ? Quelle efficacité ? Combien de verbalisations pour moteur en marche ? Quelles incitations pour la marche à pied ? Où est la place de covoiturage promise sur la place du marché ? La pollution de l'air a-t-elle baissé ?

Le constat est flagrant : les grands et vieux arbres, propices à la rétention de la pollution, sont coupés au profit d'arbustes en pot. Point d'îlots de fraîcheur ou de mini-forêts comme en plantent nos voisins. Une maigre augmentation de 5000€ dédiée à la végétalisation votée lors du dernier budget. Les madeleinois ne sont pas dupes du greenwashing de la majorité qui n'a pas pris la mesure du problème.

Dernières victimes en date : nos ados dont le nouveau skate-park est relocalisé entre le périph et la bretelle de sortie. Un autre emplacement moins exposé aux particules fines aurait été plus judicieux mais cela ne semble pas être une priorité.

www.agir-avenir.org - contact@agir-avenir.org

“Agir pour l'avenir”

INFOS PRATIQUES

ATTENTION : prospection foncière et démarchage par des promoteurs immobiliers !

Vous avez peut-être récemment été démarché par un promoteur immobilier intéressé par votre bien immobilier ? Attention : il s'agit de démarchages purement privés auquel la Ville ne saurait être associée.

En cas de doute, n'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme : 03 20 12 79 82.



PARTEZ EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE AVEC L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES !

À votre demande, les services de police peuvent surveiller votre domicile ou votre commerce lors de vos départs en vacances. **Gratuit, ce service est proposé toute l'année pour les absences de plus de 7 jours consécutifs.**

Pour en bénéficier, remplissez le formulaire téléchargeable sur le site internet de la Ville, sur service-public.fr ou directement au poste de police où il doit être déposé complété.

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- **Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- **Les déchets non recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants .

- **Les déchets diffus spécifiques**
La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du marché** (côté rue Pompidou).

- **Les encombrants :**
Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le

numéro vert 0 800 203 775. Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine : 301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ? Contactez le numéro vert de la MEL au :

0 800 711 771

(accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h15 à 17h30).

Pharmacie de garde : Pharmacie de garde : pour connaître la pharmacie de garde les nuits, jours fériés et weekends, il convient d'appeler la Police Nationale au 17, ou la Police Municipale au 03 20 74 17 25. Vous pouvez également vous connecter au site **Servigardes des pharmaciens** (<https://www.servigardes.fr/>).

CANICULE LES BON RÉFLEXES

Votre santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies : il fait très chaud, la température ne descend pas ou très peu la nuit et cela dure plusieurs jours. Pour faire face à un épisode de canicule, le Centre Communal d'Action Sociale et

la Ville développent chaque année un plan pour les personnes fragiles afin de s'assurer de leur bien-être.

N'hésitez pas à contacter le CCAS pour vous inscrire ou inscrire vos proches. En cas d'alerte orange ou rouge, les personnes identifiées dans le registre sont contactées 3 fois par semaine par le CCAS. En cas d'absence de réponse, la Ville

s'appuie sur un réseau de partenaires qui se rendent régulièrement au domicile des personnes pour contrôler et vérifier que tout va bien.

Contact
Centre Communal
d'Action Sociale
1 rue des Gantois
Tél : 03 20 51 16 98

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Lou GOBILLOT, le 01/05 – Raphaël PERON, le 04/05 – Paul FATZ, le 06/05 – Lars MALFAIT, le 07/05 – Raphaëlle CAUSSINES, le 13/05 – Sasha CAUSSINES, le 13/05 – Zélie LELOUTRE, le 18/05 – Shimola KALIMUTHU SARAVANAMUTHU, le 19/05 – Arthur THOMAS, le 19/05 – Anna FORAISON RODRIGUEZ, le 27/05 – Luc PETIT, le 29/05.

LES MARIAGES

Philippine MALOT et Adrien VER-

PRAET, le 12/05 – Pauline SEVIN et Jérémy CRAPET, le 14/05 – Anne VIOT et Gaëtan GRESSIER, le 15/05 – Cécilia SAVANT et Bertrand STORREZ, le 22/05.

LES DÉCÈS

Sylviane TELLIER épouse VERDRON, le 27/04 – Gérard CAPART, le 01/05 – Isabelle BERNARD Veuve D'HEILLY, le 02/05 – Jean-Pierre DREUX, le 02/05 – Pierre POUCHAIN, le 02/05 – Denise GHEYSEN, le 05/05 – Madeleine DEMONCHAUX, le 06/05 – Mi-

chelle BAERT, le 08/05 – Michèle JEMFER Veuve SPETERS, le 08/05 – Michaël DEMEESTER, le 09/05 – Françoise SINGER, le 11/05 – Jean-Pierre GOEMINNE, le 12/05 – Georgette DUBIEZ, Veuve DELASSUS, le 13/05 – Martine FAUVILLE, le 16/05 – Pierre CARTON, le 17/05 – Francisco FERREIRA, le 19/05 – Bernard JACQUOTTE, le 20/05 – Mary-Anne CUISINIER, le 22/05 – Danielle LECLERCQ épouse DEBRUYNE, le 25/05 – Raymond DUMORTIER, le 27/05.

Un été au top avec..



Esprit
BARBECUE

Ambiance
Outdoor



Barbecue



Plancha



Brasero

Bénéficiez de
-10%

avec le code
promo **MAG10**
en magasin et sur esprit-barbecue.fr *

Parc de l'innovation • 1 rue de Menin 59520 Marquette-lez-Lille • 03 20 94 73 63

esprit.barbecue

* Offre valable sur tous les produits, hors promos en cours, librairie et pièces détachées, jusqu'au 31/08/21 dans la limite des stocks disponibles.



VOICI UN COUP DE POUCE
POUR FAIRE
VOS COURSES EN VRAC

day by day
Mon épicerie en vrac

Moins de gâchis
100%
vrac
Moins de déchets

Passez
au vrac !
dont du BIO

+ de 750 produits

Épicerie Salée, Sucrée, Droguerie, Hygiène, Animalerie

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h **NON-STOP** !
Le dimanche de 9h30 à 13h (Uniquement quartier Wazemmes)

105 rue Esquermoise
à Lille, quartier Vieux-Lille

29 place de la République
à Croix, Centre Ville

384 rue Léon Gambetta
à Lille, quartier Wazemmes

AlicededaybydayLille
 day_by_day_lille
 daybyday-shop.com

& GROUPE SOCIETE GENERALE

Symbiose

— NOUVEAU —

www.symbiose-lamadeleine.fr

— 03 59 28 40 14 —

— Du 2 aux 4 pièces à La Madeleine en Bords de Deûle —

Sur les abords végétalisés de la Deûle au cœur de La Madeleine, Symbiose vous propose des appartements du 2 au 4 pièces, spacieux et lumineux, prolongés d'un espace extérieur (balcon, terrasse ou loggia) qui vous offriront des moments de détente et de tranquillité.

Ce programme est une promotion immobilière de Projectim RCS Lille 494 114 010 00023 et Astrid Promotion RCS Lille 380 211 508 00011. Voir détails et conditions en espace de vente en fonction du stock disponible. Documents et illustrations non contractuels à caractère d'ambiance.



Saint Maur Immobilier vous souhaite un bel été !

SAINT-MAUR

IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - contact@saintmaur-immo.fr

Retrouvez nos biens à la vente sur : www.saintmaur-immo.fr

